



Un cadeau à offrir à votre enfant

Soulignez la naissance ou l'adoption de votre enfant en l'inscrivant au programme « **Une naissance, un arbre** » de la Municipalité de Saint-Paul et contribuer à la création d'« Espaces Vitalité ». Ce nouveau programme permettra la plantation d'arbres sur le territoire municipal en attribuant symboliquement un arbre à chaque enfant.

Cet arbre deviendra, en quelque sorte, lié à votre enfant. Au fil des années, vous pourrez amener votre enfant sur les lieux où « son » arbre est planté.

Un geste symbolique pour:

- **Renforcer le sentiment d'appartenance à sa Municipalité.**
- **Sensibiliser à la nécessité de protéger la ressource.**
- **Améliorer la qualité du milieu de vie.**

En grandissant, les enfants pourront ainsi prendre racine dans leur communauté en même temps que leur arbre. Cette mise en terre d'un arbre est symbole de vitalité et souligne l'importance du sentiment d'appartenance au milieu.

Comment s'inscrire?

Tous les enfants nés ou adoptés en 2018, dont l'un des parents ou les parents résident à Saint-Paul, peuvent être inscrits au programme « Une naissance, un arbre ». Une preuve de la date de naissance ou de l'adoption de l'enfant doit être fournie (photocopie du certificat de naissance ou de la carte d'assurance maladie, etc.), ainsi qu'une preuve de résidence de l'un des parents ou des parents (photocopie du permis de conduire ou du compte de taxes, ou d'une facture d'Hydro-Québec ou du bail, etc.).

Où s'inscrire?

Complétez le formulaire d'inscription et présentez-vous à la Mairie avec les documents exigés avant le 8 février 2019.

Mairie de Saint-Paul
18, Boulevard Brassard, Saint-Paul

Date limite 8 février 2019